

L'homme célèbre qui, de nos jours, a consacré sa vie tout entière à la régénération, ou plutôt à la résurrection de la musique religieuse, Choron, a dit du chant grégorien: «Après avoir reçu de saint Grégoire le chant romain..... et y avoir fait des altérations successives, la France a fini par l'abandonner pour d'absurdes plain-chants, composés à l'époque de la plus grande dépravation de l'art, et qui, la plupart, sont marqués au coin de l'ignorance et du mauvais goût. Les faux-bourbons sont à peu près les mêmes que ceux qui sont usités en Italie; mais c'est relativement au contre-point sur le plain-chant que l'école française mérite de graves reproches. Elle n'en possède point d'écrits, et cela n'est pas étonnant: les maîtres de chapelle français connaissent si peu le plain-chant, que j'en ai vu des plus expérimentés, soi-disant, se tromper sur l'indication des tons. En outre, on n'enseigne point, en France, à écrire en ce genre; mais, au lieu de cela, on pratique, dans la cathédrale, un contre-point qui se fait à la première vue, et que l'on appelle *chant sur le livre*. Pour en avoir une idée, figurez-vous quinze ou vingt chanteurs de toutes sortes de voix, depuis la basse jusqu'au soprano le plus élevé, criant à tue-tête, chacun selon son caprice, sans règle ni dessein, et faisant entendre à la fois, sur un plain-chant exécuté par des voix rauques, tous les tons du système, tant naturels qu'altérés; // 343 // vous commencez à concevoir ce que peut être le contre-point sur le plain-chant appelé en France *chant sur le livre*. Mais ce que vous aurez sans doute plus de peine à comprendre, c'est qu'il se trouve des prévôts de chœur, des maîtres de chapelle, assez dépravés pour admirer, pour maintenir au sein des églises un aussi horrible et aussi scandaleux charivari. En vérité ces gens-là *font de la maison de Dieu une caverne de voleurs*; c'est, on peut le dire, *l'abomination de la désolation* dans le lieu saint.»

Ces énergiques paroles d'un professeur à jamais regrettable, qui avait parfaitement signalé le mal, mais à qui le temps d'appliquer le remède a malheureusement manqué; ces énergiques paroles enflammèrent, il y a quelques mois, le zèle d'un jeune artiste qui, lui aussi, a voué son existence à la régénération de la musique sacrée. Cet artiste est l'habile organiste de Saint-Eustache, M. Danjou, très-connu, dans le monde savant et dans le monde musical, par ses vastes connaissances et son talent à la fois vigoureux et original. Aussi, de tous les essais qui ont été faits depuis quelques années dans le but de rendre à la musique chrétienne son ancienne splendeur et son noble caractère de popularité, le plus sagement entendu, le plus fécond en résultats, est celui qui est dû aux persévérants efforts du musicien dont je viens de parler. Les personnes qui voudraient s'en convaincre n'ont qu'à se rendre, les dimanches et fêtes, aux offices de l'église de Saint-Eustache, ce magnifique et riche monument de l'art de la renaissance, aux piliers gigantesques, à la voûte si hardie; et là, elles comprendront ces paroles de Montaigne: «Il n'est cœur si dur, ni âme si reveche qui ne se sente touchée de quelque révérence à considérer cette vastité sombre de nos églises, la diversité d'ornements, et ordre de nos cérémonies, et aussi le son dévotieux de nos orgues, et l'harmonie si posée et si religieuse de nos voix. Ceux mêmes qui y entrent avec mespris sentent quelque frisson dans le cœur, et quelque

horreur qui les met en défiance de leur opinion.» Il n'y a, disons-nous, qu'à se rendre à Saint-Eustache pour juger de la différence qui existe entre les véritables chants d'église graves et harmonieux et la lourde psalmodie, l'harmonie barbare de certaines autres paroisses, d'une part; et, d'autre, les accents efféminés et les indignes fioritures de Saint-Roch.

L'organiste de Saint-Eustache a fort bien compris qu'en ranimant le goût pour le plain-chant, il contribuait, non-seulement à la magnificence du culte chrétien, mais encore qu'il rendrait un service éminent à la musique et aux musiciens en découvrant à ces derniers une source d'inspirations et de beautés que l'on ne soupçonnait presque plus. Cependant, comme le chant ecclésiastique avait subi des mutilations à diverses époques, il a senti qu'il fallait commencer par opérer une réforme, non dans le chant en lui-même, mais dans son usage et sa pratique. Cette réforme tend directement à rendre au chant grégorien, ainsi que nous l'avons dit, son caractère de popularité. Pour bien comprendre ceci, il suffit de réfléchir à l'institution du plain-chant qui, évidemment, a été établi pour que toutes les voix du peuple des fidèles pussent s'unir dans de saints concerts. Le texte de saint Paul en est la preuve: *Commonentes et docentes vos in canticis spiritualibus*. Fortunat, dans la vie de saint Germain, évêque de Paris, consacre la même vérité: «*Pontificis monitis clerus, plebs psallit, et infans.*» L'auteur du meilleur traité théorique du chant grégorien, ouvrage devenu très rare aujourd'hui, Poissou, demande que le chant d'église soit à la portée des voix communes et du ressort du peuple, qui a plus de part à l'office que les musiciens. «Le peuple, ajoute-t-il, n'est pas ici de petite considération; c'est pour lui principalement que s'est formé l'extérieur du culte divin.» Or, pour que le chant soit à la portée des voix ordinaires de la multitude, il faut qu'il soit écrit, non pour des voix de basse-taille, mais bien pour des voix de ténor. Il faut, de plus, abandonner l'usage du serpent, instrument trop grave, et, du reste, rauque et inégal, et s'en tenir à l'accompagnement de l'orgue, le seul instrument du temple. Un second passage de Poissou démontre que ce que nous venons de dire est conforme aux anciennes traditions du chant ecclésiastique: «Ce n'est que très-récemment, dit-il, que l'église de Sens a admis l'instrument appelé serpent. On n'employait que les voix qui toutes chantaient à l'unisson; encore préférait-on les voix appelées *tailles*, douces et concordantes, aux grosses voix appelées basses-contre, et l'on n'y connaissait d'autre instrument que l'orgue.»

C'est donc avec une parfaite connaissance des anciens usages que l'organiste de Saint-Eustache a noté ses *chants sacrés* pour voix de ténor. Mais, pour leur donner plus d'attrait et de charmes, il les a mis à quatre parties formant une espèce de *faux-bourdon*, note pour note, syllabe pour syllabe, d'une facilité extrême d'exécution et d'un effet imposant. Il est inutile d'ajouter qu'il s'est constamment renfermé dans la tonalité du chant ecclésiastique. En outre, il a cru devoir substituer à la notation gothique la notation moderne familière aujourd'hui à une infinité de personnes. Ainsi arrangés, les *chants sacrés de l'office divin* comprennent les *chants communes* et

les *chants propres du matin et du soir*; déjà ils ont été adoptés dans plusieurs paroisses de Paris, à la cathédrale de Versailles et dans d'autres diocèses de France.

L'organiste de Saint-Eustache a rencontré un auxiliaire plein d'intelligence et de savoir dans un de nos plus habiles professeurs, M. Dietsch, jeune compositeur, sur lequel les vrais amis de l'art fondent les plus légitimes espérances. Ces deux artistes ont donné une physionomie toute nouvelle aux offices de Saint-Eustache. C'est grâce à leurs efforts réunis que l'on peut entendre dans cette église, à chaque solennité, des morceaux de Palestrina, de Handel [Haendel], de Marcello, de S. Bach, d'Orlando Lasso, etc., etc. Il y a plus encore: avec les moyens d'exécution dont l'organiste et le maître de chapelle disposent, avec leurs chœurs si bien disciplinés, ils offrent aux jeunes artistes l'occasion de produire leur talent dans le genre le plus noble et le plus sévère, en leur proposant de composer des mottets, des messes, des psaumes. C'est de cette manière qu'un de nos compositeurs dramatiques les plus justement renommés, M. A. Adam, nous a montré, l'an dernier, dans une messe remarquable, qu'il pouvait aborder avec la même supériorité le style élevé et sévère propre aux textes de la liturgie, et qu'aux dernières fêtes de Pâques, une seconde messe, composée par M. Dietsch a assigné à ce dernier rang élevé parmi les véritables artistes de notre époque.

LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS, 26 août 1838, pp. 342-343

Journal Title: LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS
Journal Subtitle: None
Day of Week:
Calendar Date: 26 AOÛT 1838
Printed Date Correct: Yes
Volume Number: V, 34
Year: 5
Series:
Pagination: 342 à 343
Issue:
Title of Article: REVUE CRITIQUE. CHANTS SACRÉS DE
L'OFFICE DIVIN
Subtitle of Article: Ou collection de plain-chants pour les fêtes et
dimanches, à quatre parties, par l'organiste de
Saint-Eustache¹.
Signature: J. D'Ortigue
Pseudonym: None
Author: Joseph d'Ortigue
Layout: Internal main text
Cross-reference:

¹ Au magasin de musique religieuse, chez Nicou et Choron, boulevard Saint-Denis, 14^e [p. 342].